

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET PROFESSIONS IMMOBILIERES

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Se mettre en conformité avec la réglementation et les obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux
Comprendre l'articulation et le fonctionnement des circuits de blanchiment avec l'immobilier

Public

Dirigeants
Négociateurs
Juristes

Méthodes pédagogiques et moyens technique

Questions/Réponses
Exposés pratiques
Projection du support de formation
Analyse d'une déclaration de soupçon
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

2h00 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LE PANORAMA ECONOMIQUE ET REGLEMENTAIRE DE LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

L'état des lieux et l'ampleur du phénomène aujourd'hui
Quels enjeux ? Pourquoi les fraudeurs utilisent l'immobilier ?
L'environnement légal et réglementaire
Les derniers textes

2. LES PRINCIPALES OBLIGATIONS

La connaissance du client acheteur / vendeur / locataire
L'entrée en relation et la connaissance du client
Le suivi et l'actualisation de la relation d'affaire
La connaissance des opérations du client acheteur / vendeur / locataire
Le faible risque
La vigilance complémentaire
La vigilance renforcée
La déclaration de soupçon : principe, fond et forme
Les modalités d'exécution
La protection du déclarant

3. QUELQUES SCHEMAS DE BLANCHIMENT ET EXEMPLES DENONCES PAR LES INTERMEDIAIRES DE L'IMMOBILIER

Les typologies de fraude : reconnaître les principaux schémas de blanchiment
La fraude dans le cadre d'une opération d'achat ou de vente d'un bien immobilier
La fraude dans le cadre d'une opération de location d'un bien immobilier

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant